

# Chemins vers l'Emploi

La solution pour une insertion professionnelle accompagnée



Retrouver  
la confiance  
en soi, ...  
Construire  
un projet  
professionnel !



# La solution pour une Insertion Réussie



1

## Qui peut intégrer ?

Femmes et hommes à la recherche d'un emploi, motivés, en bonne forme physique, âgés de 18 à 60 ans et plus.

**Aucune expérience nécessaire.**



Intégrer les ateliers et chantiers d'insertion Chemins vers l'emploi c'est (re)trouver le goût de travailler, de s'investir dans un emploi, c'est gagner en confiance en soi, ... C'est construire un projet professionnel par la formation et l'emploi !

- Vous travaillez, **vous avez un emploi avec un contrat de travail.**
- Vous bénéficiez d'un **accompagnement collectif et/ou individuel** pour résoudre les difficultés du quotidien (santé, logement, famille...).
- Vous échangez avec un chargé d'accompagnement social et professionnel régulièrement pour **faire le point** et avancer sur votre **situation personnelle et professionnelle.**
- Vous êtes **entouré quotidiennement par des encadrants techniques d'insertion spécialisés.**

**Deux types de postes proposés, accessibles aux femmes et aux hommes.**



Ouvrier polyvalent dans l'entretien des espaces verts/jardinage (tonte de pelouse, désherbage, bêchage, taille de haie, plantation...)



Eco-cantonnier : entretien des chemins de randonnée et des cours d'eau

La solution  
pour

# une Insertion Professionnelle Accompagnée



1

## Qui peut intégrer ?

Femmes et hommes à la recherche d'un emploi, motivés, en bonne forme physique, âgés de 18 à 60 ans et plus.

**Aucune expérience nécessaire.**



2

## Comment postuler ?

- **Sur orientation d'un partenaire :**  
le Pôle emploi, la Mission Locale, Cap emploi, les CCAS, le PLIE...
- **En se connectant à la plateforme inclusion :**  
<https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr/>  
(se créer un compte puis postuler en ligne)
- **En venant à Chemins vers l'emploi**  
le 1er vendredi du mois à 9h00.



3

## Postuler, c'est s'engager...

- À être présent et actif sur le chantier, à être à l'heure au travail,
- À travailler avec les autres, à aider ses collègues,
- À respecter les règles, le matériel, les consignes données par les encadrants,
- À se mobiliser pour construire un projet professionnel par la formation ou l'emploi.

Pendant la durée de votre contrat, vous construirez votre projet d'insertion professionnelle dans la vie active avec le chargé d'accompagnement social et professionnel. Vous définirez vos objectifs et comment les atteindre (intégrer une formation ou un emploi dans un domaine précis...)

- **Contrat de travail de 4 mois minimum** (max 24 mois)
- **Rémunération au SMIC**
- **Contrat CDDI**  
(contrat à durée déterminée d'insertion renouvelable sous conditions)
- 24 heures/semaine



**Ateliers et chantiers d'insertion  
Chemins vers l'emploi  
Association loi 1901**

67 bis rue Jean Jaurès 62330 Isbergues

Tél.: 03 21 26 48 24

[contact@cheminsverslemploi.fr](mailto:contact@cheminsverslemploi.fr)

Plus d'informations sur  
[www.cheminsverslemploi.fr](http://www.cheminsverslemploi.fr)

Abonnez-vous à notre page Facebook :  
[facebook.com/cheminsverslemploisbergues](https://facebook.com/cheminsverslemploisbergues)

